



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL
JEUDI 22 JUIN 2023

Au Complexe sportif de Cossonay (rte d'Aubonne 7, 1304 Cossonay).

PROCES-VERBAL

Michel Berthet ouvre la séance à 19h45 et remercie le club de Cossonay pour son accueil. Il les félicite pour le 85^{ème} anniversaire du club. C'est l'un des plus anciens clubs du canton.

Il cède la parole à Monsieur Yssam Ben Khelifa, président du BC Cossonay.

Monsieur Ben Khelifa souhaite la bienvenue aux représentants des clubs présents et annonce les trois raisons qui lui tenaient à cœur pour recevoir cette Assemblée générale à Cossonay.

1. Pour marquer les 85 ans du club.
2. Car il quitte la présidence du BC Cossonay à la fin de cette saison 2022-2023.
3. Il voulait nous faire découvrir ce lieu, la nouvelle piscine de Cossonay et le magnifique bâtiment qui l'habrite. Il annonce qu'à la fin de l'assemblée, l'apéritif sera offert par le club.

Monsieur Ben Khelifa cède la parole au Municipal en charge des sports de la ville de Cossonay, Monsieur Philippe Zufferey.

Monsieur Zufferey souhaite également la bienvenue à l'assemblée et félicite le club de Cossonay pour ce bel anniversaire. Il présente la commune et s'exprime quelques minutes. Il souhaite plein succès à cette assemblée et en profite pour rappeler que dimanche prochain, 25 juin, il y a un grand tournoi 3x3 à Cossonay. Il annonce également que la piscine est ouverte au public.

Michel Berthet débute l'Assemblée et salue à son tour la présence de Monsieur Julien Echenard, délégué au sport associatif du SEPS, de Madame Marie-Rose Fernandez et Monsieur Roland Bandi membres d'honneur. Il excuse les absences de Messieurs Giancarlo Sergi, Président de Swiss Basketball, Erik Lehmann, Secrétaire général de Swiss Basketball, Stéphane Maure, Secrétaire général de la Fondation « Fonds du sport vaudois », Florian Etter, Adjoint pédagogique et coordinateur du secteur du SEPS, Luc Anex, membre d'honneur, Antoine Regillo, membre d'honneur et Madame Marie-José Meyer, membre d'honneur.

Il annonce fièrement que le championnat du monde U19 du 28 juin au 6 juillet 2025 aura lieu dans le canton de Vaud et il remercie toutes les personnes qui ont contribué à cette attribution. Il encourage l'assemblée à participer, de près ou de loin, à cet événement mondial.

Michel Berthet annonce également que le SAE d'Arnold Reymond a obtenu le label Swiss Olympic.

1. CONTRÔLE DU DROIT DE PARTICIPATION, SIGNATURE DE LA LISTE DES PRÉSENCES ET RETRAIT DU MATÉRIEL DE VOTE

Les licences sont vérifiées, la liste des présences est signée et le matériel de vote distribué.

Tous les clubs ont été convoqués par courriel le 7 juin 2023 avec l'ordre du jour définitif et l'ensemble des annexes.

Clubs convoqués :

L'Association compte aujourd'hui 33 clubs actifs.

Clubs présents :

28 clubs présents avec droit de vote.

Clubs absents :

Dlang Sports Basketball Club

Bex Basket

Blonay Basket

Lausanne 3x3

Montreux 3x3

Majorité à 15, jusqu'au point 6

A partir du point 7, 3 clubs se présentent pour faire partie de l'AVB.

Si les nouveaux clubs sont acceptés au point 6 :

Clubs présents

31 clubs présents avec droit de vote.

Majorité à 16, dès le point 7

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté sans modification.

3. NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTRÔLE ET DES SCRUTATEURS

Nomination de l'organe de contrôle :

Didier Jaquerod, Président de la Commission de Recours.

Nomination des scrutateurs :

Roland Bandi (Pully Lausanne Foxes)

Nicolas Dubuis (Vevey Riviera Basket)

4. RAPPORTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DE LA SAISON 2022-2023

- a. Rapport du Président central.
- b. Rapport de la Commission des arbitres.
- c. Rapport de la Commission technique.
- d. Rapport de la Commission minis.
- e. Rapport de la Commission disciplinaire et de protêts.
- f. Pas de rapport de la Commission de recours car la Commission n'a pas été saisie au cours de la saison.

5. APPROBATION DES RAPPORTS ET DÉCHARGE AUX ORGANES DE L'AVB

Les rapports sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée à leurs auteurs.

6. ADMISSIONS, MUTATIONS ET DÉMISSIONS DES CLUBS

Trois clubs se présentent pour être admis au sein de l'AVB :

1. Anemos.
2. Lausanne 3x3.
3. BC Ecublens Falcon 3x3.

Changement de Nom : Union La Tour Basketball Club (www.basketlatour.com) demande à changer de nom pour La Tour Basketball.

Catherine Gerber (Lausanne-Ville/ Prilly Basket) demande pourquoi ce changement de nom ?
Patrick Fleury (La Tour Basketball) répond que c'est pour ne pas être confondu avec Union Riviera Basket.

Après une brève présentation des trois clubs par leur représentant respectif et quelques questions posées par l'assemblée, nous passons aux votes :

Anemos :	Admis à l'unanimité.
Lausanne 3x3 :	Admis à l'unanimité.
BC Ecublens Falcon 3x3 :	Admis à l'unanimité

Union La Tour Basketball Club : Changement de nom en *La Tour Basketball* : **Accepté à l'unanimité.**

Il n'y a ni mutation, ni démission.

7. PROPOSITIONS STATUTAIRES (ART. 12.2. DES STATUTS CENTRAUX)

Les propositions statutaires ont été jointes à la convocation envoyée aux clubs.

a. Nouveau point 43.6 pour l'article 43 des Statuts AVB

Article 43

43.6 Tout membre reconnaît l'entité du Comité d'éthique de Swiss Basketball.

Raynald Chouet (Rolle Basket) demande ce que cela implique de reconnaître l'entité du Comité d'éthique de Swiss Basketball ?

Michel B. répond qu'il nous a été demandé de reconnaître cette Commission d'éthique dans nos statuts au cas où un cas se présenterait. Ainsi, Swiss basketball pourra statuer.

Il explique que le Comité d'éthique de Swiss Basketball n'a pas le pouvoir de donner des sanctions, mais en cas de litige (harcèlement, intégrité, etc.), il peut jouer un rôle de médiateur, dans un premier temps, avant d'aller au pénal.

L'article est accepté à l'unanimité

b. Règlement CDP

Les modifications au règlement CDP sont acceptées à l'unanimité sans question.

c. Règlement financier

Les modification au règlement financier sont acceptées à l'unanimité sans question.

8. PROPOSITIONS DU CC ET DES CLUBS

Comité central :

- Quota d'arbitre

Kenny Jeanmonod présente les systèmes de quota actuels et nouveaux (voir annexe).

Luca Gradassi (DEL Basket) demande pourquoi il faut imposer un quota d'arbitre puisque la formation des arbitres mise en place maintenant fonctionne bien ?

Kenny répond que s'il n'y a pas de règle, il y aura toujours des clubs qui ne joueront pas le jeu.

Vincent Antopkine (Jura Nord Vaudois Basket) fait remarquer qu'un arbitre mini ne se forme pas en 1 saison.

Anne-Catherine répond qu'effectivement, mais chaque saison, 8 à 11 arbitres minis vont au cours de Vétroz pour être nommés arbitres. De plus, il y a un groupe « espoirs » (21 arbitres minis), qui ne vont pas à Vétroz, mais qui arbitrent en U14-U16 pour se tester et être sûrs qu'ils veulent aller plus loin.

Vincent Antopkine (Jura Nord Vaudois Basket) ajoute que le quota manquant est trop cher, qu'il faut travailler club par club et sanctionner les clubs qui ne font pas d'effort.

Patrick Fleury (La Tour Basket) demande pourquoi on refuse qu'un club inscrive 50 arbitres minis au cours de début de saison.

Kenny répond que ça ne fait pas de sens car ils ne pourront pas tous arbitrer durant la saison. C'est pour ça que le nombre d'arbitres minis acceptés au cours dépend du nombre d'équipes du club inscrites.

Yssam Ben Khelifa (BBC Cossonay) ajoute que ce serait bien d'avoir plusieurs formations en cours de saison afin de répondre rapidement à la demande des joueurs intéressés.

Anne-Catherine répond qu'à l'heure actuelle, il n'est pas possible logiquement de faire plus.

Milos Jovanovic (LUC Basket) répond en tant qu'arbitre convocateur. Il pense que c'est aussi de la responsabilité des clubs d'avoir un responsable des arbitres minis qui suive les arbitres minis et qui signale aux arbitres formateurs quel arbitre mini est bien. Le formateur pourra faire un retour à Ashley, pour au final intégrer l'arbitre mini au groupe « espoir » et ensuite aller à Vétroz.

Patrick Fleury (La Tour Basket) demande qu'un retour soit fait aux clubs quant à la qualité de leurs arbitres.

Kenny répond que c'est difficile car tous les arbitres minis n'arbitrent pas.

Patrick Hachemane (Renens Basket) dit qu'il faut impérativement plus de formation. Prévoir un cours en septembre et en janvier, par exemple.

Michel B. répond que c'est difficile de faire un cours en pleine saison car les candidats et les formateurs sont tous très pris dans les divers championnats.

Pascal Yerly (Yvonand Basket) ajoute que c'est très bien de vouloir développer le basket vaudois, mais il faut également développer la structure de formation des arbitres.

La proposition de Kenny, dès la saison 2024-2025, est acceptée à la majorité.

Pour	16
Contre	0
Blanc	15

Clubs :

Rolle Basket a transmis deux propositions :

Proposition 1

- a. Répartir les frais des matchs du week-end en fonction du nombre d'équipes qui sont concernées pour chaque club.
ou
- b. Répartir les frais des matchs du week-end par club mais en excluant ceux qui ne sont pas concernés (c'est le cas de Rolle, mais sans doute aussi de quelques autres : Yvonand, Belmont-sur-Lausanne, etc.).

Rolle Basket (Raynald Chouet) motive sa proposition.

Catherine Gerber (Lausanne-Ville/Prilly Basket) rappelle que cela avait été fait pour que les clubs sans mouvement jeunesse participent aux frais des clubs qui ont un mouvement jeunesse.

Les deux formules de la proposition du Rolle Basket sont refusées à la majorité.

a.	
Pour	4
Contre	22
Blanc	5

b.

Pour	4
Contre	21
Blanc	6

Proposition 2

Rolle Basket (Raynald Chouet) propose que Thabo Sefolsha soit nommé membre d'honneur de l'AVB.

Rolle Basket (Raynald Chouet) motive sa proposition.

Catherine Gerber (Lausanne-Ville/Prilly Basket) demande si Thabo Sefolsha a été approché et trouve que c'est un peu prématuré. Qu'a-t-il fait pour le basket vaudois ? Elle suggère que ce devrait être à Swiss Basketball de le nommer membre d'honneur.

Rolle Basket (Raynald Chouet) répond que l'un n'empêche pas l'autre. Que ce qu'il a fait est exemplaire et fabuleux et mérite largement ce titre.

La proposition de Rolle est acceptée à la majorité.

Pour	16
Contre	4
Blanc	11

9. POLITIQUE SPORTIVE

a. Entraîneur régional

Michel V. explique que Swiss Basketball demande que les AR engage un entraîneur régional professionnel, reconnu Swiss Olympic. Il détaille le cahier des charges du futur entraîneur régional, qui a été établi par l'AVB.

Yssam Ben Khelifa (BC Cossonay) remarque qu'il est dommage que le cahier des charges de l'entraîneur régional professionnel n'ait pas été envoyé avec la convocation à l'AG.

Michel V. répond que bien que ce soit une demande de Swiss Basketball, aucun cahier des charges ne nous a été donné. Nous avons créé notre propre cahier des charges, incluant de l'administratif, selon nos besoins et ses disponibilités, en plus de ce que demande Swiss Basketball.

Anne-Catherine présente le budget prévu pour l'entraîneur régional et le commente.

Elle attire l'attention sur le fait que si nous voulons obtenir tous les subsides auxquels nous avons droit, nous devons nommer cet entraîneur régional maintenant, afin qu'il soit annoncé en 2024. Sinon, nous devons attendre 2026 car certains subsides ne sont distribués que tous les deux ans.

Michel B. s'exprime également à ce propos.

Luca Gradassi (DEL Basket) demande si Swiss Basketball va vraiment participer financièrement.

Michel V et Anne-Catherine confirme.

S'en suit une discussion quant à la mise en postulation du poste.

Julien Echenard ajoute que ce sujet à la professionnalisation dans les associations sportives est vraiment un sujet de réflexion au service cantonal du sport. Ce sont des discussions que nous sommes en train d'avoir. Il soutient notre démarche.

Ferdinand Ndoh (NWO Basket) demande si l'environnement sera propice pour commencer au 1^{er} septembre ?

Michel V. répond que ce sera une personne qui sera disponible et qui sera prête à commencer au 1^{er} septembre. Il décrit à nouveau certains aspects du poste.

Vincent Antopkine (Jura Nord Vaudois Basket) demande comment sera défini dans quel club il se rendra ?

Michel V. répond qu'un calendrier sera établi.

b. Equipes hors Vaud

Michel V. explique que nous avons chaque saison des demandes d'équipes non vaudoises pour participer au championnat AVB car elles n'ont pas de championnat dans leur canton, pour leur catégorie. Michel V. mentionne les équipes non vaudoises qui aimeraient rejoindre le championnat AVB.

Yssam Ben Khelifa (BC Cossonay) soulève la problématique des matchs qui se jouent en semaine.

Michel V. propose que des heures de matchs soient imposées.

Laurent Bachelard (BBC Nyon) demande ce que dirait l'AVB si une équipe vaudoise allait jouer dans un autre canton ?

Michel V. répond qu'étant donné que nous proposons des championnats dans toutes les catégories, il n'y a pas de raison que cela arrive. Au même titre, nous n'acceptons que les équipes pour lesquelles dans leur canton, il n'y a pas de championnat dans leur catégorie.

Raynald Chouet (Rolle Basket) demande s'il est possible que l'association neuchâteloise fusionne avec l'AVB ?

Michel B. répond que peut-être un jour, mais actuellement, ce n'est pas prévu. Il est mieux que chacun garde son identité.

c. Développement du basket vaudois

Michel V. détaille son projet avec les U12F : Sélectionner environ 20 joueuses U12F dans le canton de Vaud et les entraîner les mercredis après-midi, éventuellement en itinérance dans les clubs. Ce sera particulièrement bénéfique pour les joueuses U12 qui jouent dans des équipes mixtes et qui pourront ainsi s'entraîner avec d'autres filles.

Pascal Yerly (BBC Yvonand) mentionne qu'après, en U14, nous les perdons.

Michel V. répond qu'à terme, tout est envisageable. Par exemple, l'inscription en championnat AVB d'une équipe Team Vaud U14 avec les joueuses qui n'ont pas d'équipe dans leur club.

10. APPROBATION DE LA POLITIQUE SPORTIVE

9.a. L'engagement d'un entraîneur régional professionnel est accepté à la majorité.

Pour	26
Contre	1
Blanc	4

9.b. Les équipes non vaudoises en championnat AVB sont acceptées à la majorité.

Pour	20
Contre	0
Blanc	11

9.c. Développement du basket vaudois – Le projet U12F est accepté à l'unanimité.

11. FIXATION DES COTISATIONS

Les cotisations n'ont pas changé.

12. PRÉSENTATION DU BUDGET GÉNÉRAL AVB SAISON 2023-2024

Anne-Catherine Doyer présente le budget 2023-2024 (en annexe) et le commente.

Il n'y a pas de question.

13. APPROBATION DU BUDGET 2023-2024

Le budget 2023-2024 est approuvé à l'unanimité.

14. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR SUPPLÉANT

DEL Basket (Luca Gradassi) est nommé suppléant.

15. NOMINATION DU CLUB ORGANISATEUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

Le club d'**Aigle Basket** se propose pour accueillir l'Assemblée générale de l'AVB 2024. Nous les remercions chaleureusement.

16. DIVERS

- a. Michel Berthet félicite, au nom du Comité central de l'AVB, les équipes victorieuses des différentes compétitions.



- b. Sport Vaud travaille toujours pour l'initiative 1% pour le sport. Le dossier est prêt et nous attendons de voir si un contre-projet sera présenté. Nous continuons à soutenir les associations sportives vaudoises.
- c. Le SEPS remet en place les formations.
Le détail est visible sur leur [site Internet](#)

Le Président Michel Berthet clôt l'Assemblée générale à 22h25 et invite l'assemblée à un apéritif offert par le BC Cossonay que nous remercions chaleureusement.

Fait le 21 août 2023
Christine Ben Salah-Schupbach
Secrétaire de l'Association Vaudoise de Basketball



Systeme de quota actuel

Un quota par équipe senior inscrite dans un championnat AVB (3LM, 2LM & 2LF)

Un quota pour toutes les équipes jeunesses inscrites dans un championnat AVB (U14, U16, U18 & U20)

Pas de quota pour les équipes jeunesses inscrites dans un championnat Swissbasketball (U14, U16, U18 & U20 CSJC, U16 & U18 national)



Systeme de quota actuel

Pour la saison 2022-2023 :

- 38 équipes seniors AVB
- 61 équipes jeunesses AVB
- 38 équipes jeunesses Swissbasketball
 - Total 137 équipes

Avec le système de quota actuel, cela représente 56 quotas nécessaires pour les équipes



Système de quota actuel

Pour les arbitres :

- Un quota complet = au minimum 45 matchs par saison
- Un demi quota = au minimum 25 matchs par saison
- Pas de quota = moins que 25 matchs par saison

Au début de cette saison nous avons 60 quotas d'arbitres, à priori assez pour les 56 quotas d'équipes mais en réalité pas suffisant, surtout le samedi

À la fin de la saison, en comptant les arrivées et les départs, nous sommes à 68 quotas, et avec les solutions trouvées on arrivait à couvrir tous les matchs

Nouveau système saison 2024-2025



Quotas	Équipe senior AVB	Équipe jeunesse AVB	Équipe jeunesse SWB
Système actuel	Un par équipe	Un pour toutes les équipes	-
Nouveau système	Un par équipe	Un pour 1 à 4 équipes Deux pour 5 équipes et plus	

Avec les équipes de cette saison cela correspondrait à 66 quotas d'équipes requis, 10 de plus que le nombre requis avec le système actuel mais 2 de moins que ce qu'il y a réellement

Quotas manquants :

- 1'000.- d'amende la première saison par quota manquant, doublé les saisons suivantes tant que ce n'est pas bon